



Comité Régional de la Conchyliculture
Poitou-Charentes

L'IMPACT DES BOUES DE DRAGAGE SUR L'ENVIRONNEMENT MARIN

conséquence de l'entretien et de l'extension des ports de plaisance, toujours plus nombreux(*)

L'extension du port des Minimes a nécessité, outre des aménagements importants (toujours en cours), l'immersion d'1 Million de m³ de sédiments sur un site situé à seulement 5 kms de l'île de Ré

- Les boues de dragage sont le produit du creusement des chenaux estuariens, **des travaux d'équipement côtiers et en mer, et surtout, de l'entretien des ports. Ces boues** sont généralement rejetées en mer, non sans **effets sur l'environnement** et risques sanitaires croissants.
- Les volumes dragués en France représentent chaque année environ **50 millions de m³** dont 90% concernent les dragages maritimes des ports estuariens.
- **91%** des volumes de sédiments dragués sont **immergés en mer (38.3M m³)**.
- La mer est en France le dernier milieu où le déversement de certains déchets «dans la nature» reste la pratique non seulement tolérée mais **massivement autorisée** de manière légale.
- Le dragage et le «clapage» conduisent à re-disperser des substances accumulées durant des années, voire des décennies, engendrant parfois des **flux importants de toxicité**.
- C'est toute la question de la **santé des milieux** et des espèces qui est en jeu.

La profession conchylicole exige l'arrêt immédiat de tous les rejets en mer des boues de dragage des ports de plaisance.

(*) source France Nature environnement, dossier 1er décembre 2010